

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de la transition écologique,
de la biodiversité et des négociations
internationales sur le climat et la nature

Secrétariat général
Direction des ressources humaines

**Arrêté du 26 novembre 2025
portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des
ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022**

NOR : TECK2532528A

(Texte non paru au journal officiel)

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et la ministre de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire ;

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2009-1106 du 10 septembre 2009 modifié portant statut particulier du corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts ;

Vu l'arrêté du 3 février 2022 fixant les taux de promotion pour le corps des ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts pour l'année 2022 ;

Vu la note relative aux lignes directrices de gestion relatives aux parcours professionnels et aux promotions pour le ministère de la Transition écologique et solidaire, le ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales et le Ministère de la Mer (édition 2020) et la note de service SG/SRH/SDCAR/2020-350 du 11 juin 2020 relative aux lignes directrices de gestion du ministère de l'agriculture et de l'alimentation relatives à la promotion et à la valorisation des parcours professionnels (hors corps d'enseignement), en vigueur pour la campagne de promotions de l'année 2022 ;

Vu le jugement du tribunal administratif de Paris n° 24PA02503 du 8 octobre 2025 annulant l'arrêté du 20 mars 2025 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 ;

Arrêtent :

Article 1^{er}

L'arrêté du 20 mars 2025 portant inscription au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 est annulé.

Article 2

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts dont les noms suivent sont inscrits au tableau d'avancement pour le grade d'ingénieur en chef des ponts, des eaux et des forêts au titre de l'année 2022 :

1. GUIVARCH Jean-Paul
2. KARAKOZIAN Guillaume
3. BASTIANELLI Lia
4. DELOLME Cécile
5. HENRY Pascal
6. GUYONNET-DUPERAT Quentin
7. GARD Louis-Marie
8. SOTURA Aurélie Carole
9. ROUSVAL Sophie
10. FAUCHET Philippe
11. CHAMBON Philippe
12. HEBRAIL-MUET Vincent
13. NICOLAS Laure
14. LERPINIÈRE Achille-Théo
15. CHAVANNE Marine
16. SANCHEZ Morgane
17. TIRVAUDEY Paul
18. DUMOND Julien
19. ORLAC'H Daria
20. LEPOUTRE Maëlle
21. EHRLACHER Virginie
22. CHAN-HON-TONG Anne
23. VELLUET Rémi
24. LOURY Mathilde
25. ESPINASSE Ludovic
26. GUILLOTTEAU Solène
27. HIDALGO OLIVARES Tomas Alfonso
28. GAUTIER Quentin Vincent
29. METEYER Hervé
30. FRANCOIS Patrice
31. PAUSADER Marie Bérangère
32. DUGUE Julien
33. BOUCHIKHI Inès

- 34. MALOT Raphaëlle
- 35. DURAND Renaud
- 36. DURAND Sylvain
- 37. GIBELLI François
- 38. DUPRAT Jean-Rémi
- 39. RIVALLAIN Mathieu

- 40. GUTHMANN Antoine
- 41. MOSLONKA-LEFEBVRE Mathieu
- 42. DUFOURNEAUD Olivier
- 43. LABBAS Mériem
- 44. PONSARDIN Christelle
- 45. MATRINGE Laurence
- 46. PUCELLE Virginie
- 47. COURLEUX Frédéric
- 48. ROUZAUD Olivier
- 49. BRUANT Marc
- 50. SAUDUBRAY Nathalie
- 51. KOCH-LAVISSE Anne-Lise
- 52. GRAZI Laure
- 53. VERDIER Sylvie
- 54. MARTIN Antoine
- 55. HAJJAR Joseph
- 56. BRANGER Jean-Louis
- 57. DOUETTE Michaël
- 58. CHAFFANJON Claire
- 59. REDON Valérie
- 60. BATTE Lauriane
- 61. BAILLARGUET Sabine
- 62. MEVEL Marie-Claude
- 63. GERARDIN Maxime
- 64. KERENEUR Romain
- 65. JORDAN-DUPAS Annick
- 66. BOUTUEIL Virginie
- 67. LECLERC Boris
- 68. ANTOINE Stéphanie
- 69. MASTIER Michaël

Article 3

Le secrétaire général du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et la secrétaire générale du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au *Bulletin Officiel* du ministère de la transition écologique, de la biodiversité et des négociations internationales sur le climat et la nature et au *Bulletin Officiel* du ministère de l'agriculture, de l'agro-alimentaire et de la souveraineté alimentaire.

Fait le 26 novembre 2025

Pour la ministre de la transition
écologique, de la biodiversité et des
négociations internationales sur le
climat et la nature
et par délégation

La directrice des ressources humaines

Anne DEBAR

Pour la ministre de l'agriculture,
de l'agro-alimentaire et de la
souveraineté alimentaire
et par délégation

La cheffe du service des ressources
humaines

Flora CLAQUIN